

FlexWork Survey 2020: Enquête auprès des travailleurs et d'entreprises en Suisse sur le travail mobile

»» *Résumé managérial* ««

Dr. Johann Weichbrodt, Anja Bruggmann, Amanda Folie

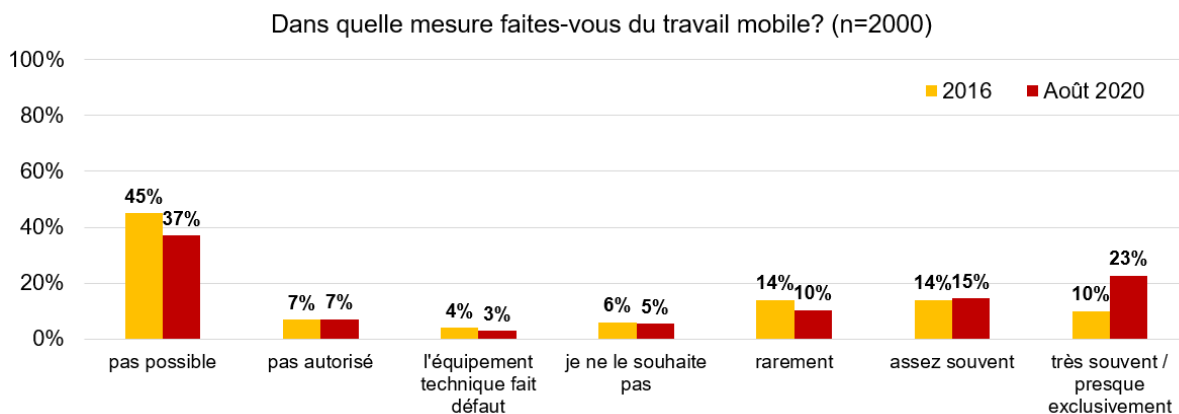
Sur mandat de l'initiative Work Smart



La version intégrale du rapport en allemand est disponible sur <https://irf.fhnw.ch/handle/11654/31702>

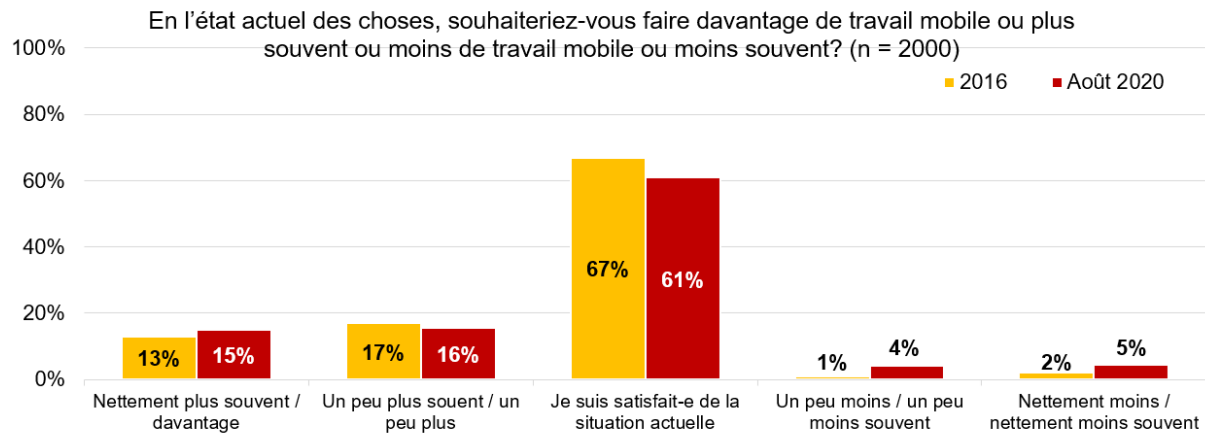
Comme ses éditions précédentes, en 2014 et 2016, cette étude fondée sur deux collectes de données différentes portait, d'une part, sur l'étendue du travail mobile au sein de la population active en Suisse (enquête menée en août 2020 auprès d'un échantillon représentatif de 2000 personnes actives) et, d'autre part, sur les structures organisationnelles du travail mobile-flexible dans les entreprises et les administrations (enquête au moyen du modèle de phases FlexWork 2.0 réalisé entre mars et mai 2020). Ces deux enquêtes ont été réalisées dans le contexte persistant de la crise du Covid-19, mais de solides conclusions quant à l'influence de la pandémie sur le travail mobile-flexible en Suisse sont néanmoins possibles.

Depuis 2016, tant le nombre de personnes, en Suisse, qui font du télétravail que l'intensité du télétravail ont nettement augmenté. En août, près de la moitié des personnes actives (48%), soit 2,4 millions, recouraient au moins rarement au télétravail, contre seulement 1,8 million ou 38% en 2016. La part de celles qui font très souvent ou presque exclusivement du télétravail est également nettement plus élevée qu'il y a quatre ans. Dans le même temps, la part des personnes qui ne peuvent pas faire du travail mobile en raison de la nature de leur travail est tombée de 45% à 37%. Le potentiel de travail mobile s'est donc sensiblement accru. Il reste cependant, comme lors des études précédentes, une faible proportion (7%) d'actifs auxquels le travail mobile n'est pas autorisé, bien qu'en principe la nature de leur travail ne l'interdise pas, ainsi qu'un petit groupe (3%) qui ne dispose pas de l'équipement technique nécessaire.



Par rapport à 2016, la part de femmes à recourir au travail mobile est toujours inférieure à celle des hommes, bien que l'écart se resserre: désormais, 43% des femmes et 52% des hommes font «rarement» du télétravail. Les résultats de 2016 n'ont pratiquement pas changé: les actifs âgés (54% des plus de 40 ans) sont nettement plus nombreux à recourir au télétravail que les jeunes (36% des moins de 40 ans), de même que les indépendants par rapport aux salariés (61% contre 48%). De même, le télétravail est plus répandu dans les villes qu'en agglomération et qu'à la campagne (52% contre 46% et 41% respectivement). Bien que le travail mobile ait gagné en intensité,

une nette majorité des personnes actives (61%) est satisfaite de la part de travail mobile qu'elle effectue. Alors que 9% d'entre elles aimeraient moins de travail mobile, près d'un tiers des personnes actives souhaiterait faire davantage de télétravail. Il est intéressant de constater que par rapport à 2016, ces proportions n'ont que faiblement changé.



Alors qu'il était déjà en augmentation avant la pandémie, le télétravail a véritablement décollé pendant le confinement. À la question de savoir si cela a entraîné un «bouleversement culturel» et nettement amélioré la perception que l'on a du télétravail, 49% des personnes interrogées ont répondu «oui». Dans le même temps, 39% des personnes interrogées ont affirmé que le scepticisme à l'égard du télétravail, dans leur entreprise, n'avait pas évolué et que les gens «voulaien le plus possible retourner travailler en présentiel». Les changements entraînés par la crise du Covid-19 semblent donc ne pas avoir partout la même durabilité.

Les résultats de l'enquête auprès des entreprises, état au printemps 2020, ne présentent que des variations mineures par rapport à 2016. Dans les grandes entreprises suisses (Top100), le travail mobile-flexible est nettement plus courant que dans les deux autres échantillons de l'enquête. Dans les entreprises du secteur des services à haute intensité de connaissances (technologies de l'information, finances, conseil, etc.) l'augmentation concerne avant tout l'équipement technique. L'estimation moyenne pour ce secteur atteint à peine la phase 3 de notre modèles de phases. La phase 1, dans laquelle le travail mobile n'est pas autorisé, a pratiquement disparu. Dans les administrations publiques, la phase 1 est également moins souvent représentée qu'en 2016 et les progrès dans le domaine de la technologie y sont également notoires. S'agissant des administrations, l'estimation moyenne se situe toujours plutôt dans la phase 2 que dans la phase 3.

